

Bernard GRAMMONT

40130 CAPBRETON.

V/réf - lettre du 30 décembre 2011

Capbreton le 8 janvier 2012

Monsieur le Président du CNOP
6, Esplanade Charles de Gaulle
40101 DAX CEDEX.

Monsieur le Président,

Présent au débat public à CAPBRETON, le jeudi soir 24 novembre 2011, j'ai posé deux questions concernant le stockage de gaz dans la région de LYON et l'utilisation du gisement de LACQ.

1^o question : Quelle eau a été utilisée pour dissoudre le sel pour effectuer cette cavité de stockage et où et comment a-t-on traité le rejet d'eau salée.

Réponse : L'eau utilisée était de l'eau douce de provenance locale. Le rejet de l'eau salée était amené par pipe à une usine SOLVAY.

Je voulais connaître le traitement concernant la récupération du sel et le rejet de l'eau traitée, avec un débit si important ; le temps pressait et on m'a retiré le micro.

Peut-être que la solution est là ! Récupération du sel par le salage des routes l'hiver et construction d'une unité moderne de désalinisation de l'eau chargée.

2^o question = Pendant 50 ans, le gisement de LACQ a été vidé de son pétrole, gaz et soufre. Donc le sous-sol est disponible pour injecter du gaz en très grande quantité, des milliards de M³.

les installations existent et le gazoduc fonctionne dans les deux sens de LACQ à CHEMERY et SOINGS EN SOLOGNE, avec les stations de recompression tous les 80 km.
Réponse : le site de LACQ est très profond, 3000 à 4000 M. et le soufre pose problème.

Je dis que les installations existent donc pas de dépenses importants et il n'y a plus de soufre, il a été récupéré presque entièrement.

D'autre part il paraît improbable que la pollution au niveau du rejet - du saumoduc soit de 50 M autour de son impact; - les courants forts sur la côte, le peu de profondeur et l'action des marées vont balayer toute cette eau dix fois plus salée que l'océan.

Si dans tous les cas le programme se faisait

- OUI pour la prise d'eau de mer
- NON "INTERDICTION ABSOLUE" pour le rejet du saumoduc.

Il faut traiter l'eau salée comme cela a été fait à LYON et à proximité du site.

- Pour seulement 600 millions de M3 de stockage, quelles sont les turbines à gaz qui pourraient être installées et pour quelle puissance.

En accord avec votre conclusion,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président,
mes plus sincères salutations.

B. Bismont